

GLOSSAIRE

Aérobic : les processus aérobies font référence au phénomène de réduction de la matière organique en composants plus simples qui s'effectue en présence d'oxygène (O₂).

Affermage : contrat par lequel un opérateur privé exploite et assure l'entretien du service d'assainissement. Les infrastructures et équipements sont la propriété du maître d'ouvrage, mais l'opérateur a généralement la charge du renouvellement d'une partie des équipements (le reste étant à renouveler par le maître d'ouvrage).

Anaérobic : les processus anaérobies font référence au phénomène de réduction de la matière organique par action microbienne qui s'effectue en l'absence d'oxygène (O₂), avec production de gaz, dont du méthane.

APD : l'avant-projet définitif permet de préciser les caractéristiques du projet approuvé suite à l'APS. L'APD fournit les plans définitifs et des estimations précises du coût et de la durée des travaux.

APS : l'avant-projet sommaire est l'étude qui, réalisée par le maître d'œuvre, présente sous la forme de plans le projet envisagé par le maître d'ouvrage. Il fournit une estimation du coût et de la durée des travaux. L'APS permet au maître d'ouvrage de préciser ses choix et de décider des solutions à retenir. Tout cela est ensuite approfondi lors de l'APD.

Arborloo : toilette constituée d'une fosse surmontée d'une dalle et d'une superstructure simple. Lorsque la fosse est pleine, la dalle et la superstructure sont déplacées au-dessus d'une nouvelle fosse. La fosse remplie est comblée et un arbre y est planté.

Assistant au maître d'ouvrage : acteur (généralement bureau d'études) qui, lors de la conception et de la mise en place d'un service d'assainissement, apporte au maître d'ouvrage un appui pour choisir les grandes options techniques, définir un cahier des charges précis des études de conception ou encore sélectionner les entreprises de travaux.

ATPC (Assainissement total piloté par la communauté) : l'ATPC est une méthode de sensibilisation dont l'objectif est d'éliminer, par la construction de latrines, la défécation à l'air libre à l'échelle d'une « communauté ».

Autocurage : phénomène de nettoyage des égouts ou des conduites d'assainissement par le seul effet des écoulements qui s'y produisent (les matières solides sont emportées par les eaux usées).

Boues de vidange : il s'agit de boues solides ou liquides issues de la vidange de fosses de stockage d'eaux usées et excréta (maillon « amont »). Elles peuvent avoir ou non subi un traitement partiel pendant la période de stockage.

CAP (Connaissances, aptitudes, pratiques) : enquête socio-économique faisant un focus sur les pratiques liées à la santé et sur les connaissances et attitudes qui accompagnent ces dernières.

Colmatage : phénomène par lequel les tuyaux d'un réseau d'égouts se retrouvent bouchés en raison d'un dépôt de matières solides et/ou grasses sur les parois des canalisations.

Concession : contrat par lequel un opérateur privé construit des infrastructures d'après des objectifs fixés avec le maître d'ouvrage. L'opérateur obtient une exclusivité sur leur exploitation et assure la totalité des opérations d'entretien.

DAL (Défécation à l'air libre) : défécation dans la nature, en l'absence de toilettes.

FDAL (Fin de défécation à l'air libre) : aboutissement du processus d'ATPC, lorsque plus aucun ménage de la communauté ne pratique la DAL.

DBO5 (Demande biologique en oxygène). C'est une mesure de la quantité d'oxygène (O_2) utilisée par les bactéries pour dégrader la matière organique dans un échantillon d'eaux usées (en mg/l, pour un échantillon à 20 °C pendant 5 jours). La DBO5 représente une mesure du niveau de pollution organique d'un échantillon d'eaux usées.

Décantation : séparation mécanique d'un liquide en différentes fractions (ou phases) sous l'effet de la gravitation (la phase la plus lourde se dépose au fond du contenant).

Dégrillage : système de filtrage permettant de récupérer, grâce à une grille par laquelle passent les eaux usées, les solides les plus gros contenus dans ces dernières.

Délégation de service : contrat passé entre un maître d'ouvrage et un opérateur (public ou privé) pour que ce dernier assure la gestion d'un service d'assainissement.

Dépotage : déchargement des boues contenues dans un camion de vidange. Le dépotage s'effectue soit dans une station de traitement, soit dans la nature (à éviter).

Eaux grises : eaux usées issues des activités domestiques telles que vaisselle, la cuisine, la lessive et la douche.

Eaux noires : mélange des excréta (urine + fèces) avec les eaux de chasse (pour les toilettes à chasse) et les eaux et matériaux de nettoyage anal (papier toilette par exemple). On les appelle aussi « eaux vannes ».

Eaux usées : terme général désignant tous les types d'eaux issues des activités domestiques (eaux grises et eaux noires).

Ecosan : contraction d'*ecological sanitation*, cette approche a pour objectif le recyclage des nutriments, de l'eau et/ou de l'énergie contenus dans les eaux usées et boues de vidange.

Effluent : liquide issu du stockage ou du traitement des eaux usées et excreta ayant déjà subi un traitement partiel ou complet. En fonction du niveau du traitement déjà subi, il peut être valorisé ou rejeté, ou bien subir davantage de traitement.

Équivalent habitant (EH) : unité de mesure fondée sur la pollution émise par une personne quotidiennement. Elle permet d'évaluer la capacité d'une station de traitement. 1 EH = 60 g de DBO5/jour.

Eutrophisation : développement excessif de phytoplanctons, algues et végétaux, aboutissant à terme à un déséquilibre de l'écosystème.

Excreta : mélange d'urine et d'excréments (fèces).

Exploitation : ensemble des tâches quotidiennes liées à la gestion technique, administrative et financière d'un service d'assainissement.

Exutoire : lieu utilisé pour l'écoulement final des eaux usées, traitées ou non. Il peut s'agir d'un exutoire naturel (rivière, lac, canal d'irrigation, etc.) ou d'une station de traitement.

Filière : la filière d'assainissement liquide désigne l'ensemble des étapes à respecter pour atteindre une gestion globale et efficace de l'assainissement. Celles-ci vont du recueil des eaux usées au niveau des usagers à leur traitement final, en passant par leur évacuation hors des quartiers. On distingue la filière d'assainissement non collectif (dont l'évacuation est assurée par un système de vidange régulier) de la filière d'assainissement collectif (dont l'évacuation repose sur un réseau d'égouts).

Fine : morceaux de minerais de taille millimétrique.

Gérance : contrat par lequel un opérateur privé exploite les infrastructures ou équipements appartenant à une autorité publique. Le maître d'ouvrage se charge du renouvellement des infrastructures et équipements dont il est propriétaire.

Germes pathogènes : microbes ou micro-organismes susceptibles de provoquer une maladie.

H&A : hygiène et assainissement.

IEC (Information-éducation-communication) : c'est, dans le secteur du développement, le nom donné à la communication sociale. Celle-ci a pour objet l'influence des normes sociales et sociétales d'un individu ou d'un groupe social plus ou moins large dans l'objectif de modifier ses mentalités, attitudes et comportements.

Lagunage : système de traitement des eaux usées constitué d'une succession de bassins de profondeurs variables.

Lessivage : phénomène de dilution des bactéries agissant dans le traitement des eaux usées à cause de l'apport soudain d'une très grande quantité d'eau (inondation, forte pluie, etc.). Si cette dilution est trop importante, le traitement ne sera plus efficace car il n'y aura alors plus assez de bactéries.

Licence : permis d'exercer une activité soumise à une autorisation préalable.

Maillon : la filière d'assainissement se divise en trois maillons successifs : recueil, évacuation et traitement des eaux usées et excreta. Le maillon de recueil des eaux usées est aussi souvent appelé maillon d'accès à l'assainissement.

Maître d'œuvre : personne ou entité choisie par le maître d'ouvrage pour réaliser un ouvrage ou un projet en respectant des délais, des coûts et des critères de qualité fixés par le mandataire dans un contrat¹.

Maître d'ouvrage : personne morale responsable du service d'assainissement (développement et fonctionnement). Il a pour rôle de planifier et de faire financer le développement des services d'assainissement sur son territoire de compétence et d'assurer la bonne coordination des différents acteurs, en accord avec les réglementations et la stratégie nationale.

Mini-égout : réseau d'égouts à faible diamètre.

Mix marketing : le « mix marketing », ou plan d'action marketing, définit les politiques de produit, de prix, de distribution et de communication d'un produit ou service que l'on veut mettre sur le marché.

MOOC : *Massive Open Online Course*. Formation en ligne (Internet) ouverte à tous et généralement gratuite.

OBA : *Output Based Aid* ou Aide basée sur les résultats. Type de subvention versée une fois que l'action subventionnée a effectivement été réalisée (construction d'une toilette par exemple).

Opérateur de service : structure en charge de l'exploitation d'un service d'assainissement.

PHAST : *Participatory Hygiene and Sanitation Transformation*. La méthode PHAST utilise la mobilisation communautaire à travers une approche participative. L'objectif est de renforcer la confiance en soi et la capacité d'action individuelle des membres de la « communauté ».

Pompe Gulper : pompe manuelle permettant de vidanger une fosse de toilette.

Puisard : fosse permettant l'infiltration des eaux (généralement des eaux grises ou des eaux traitées) dans le sol.

¹ Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Maîtrise_d'œuvre (consulté le 30/09/2016).

Réacteur anaérobie à chicanes (RAC) : fosse septique améliorée en raison de la série de cloisons à travers lesquelles l'eau usée est forcée de s'écouler. Le temps accru de contact avec la biomasse active (boue) a pour conséquence une amélioration du traitement de l'eau.

Redevance d'assainissement : paiement réalisé par un usager en contrepartie d'un service d'assainissement.

Régie : gestion d'un service par un établissement public.

Réglementation : dans le domaine de l'assainissement, il s'agit d'un corpus de règles élaborées par le législateur pour encadrer le secteur dans le but d'assurer l'hygiène publique et la protection de l'environnement. La réglementation peut être élaborée à un niveau national et local. La régulation permet de faire respecter la réglementation.

Réseau primaire : réseau d'égouts situé le long des routes principales.

Réseau secondaire : réseau d'égouts situé dans les rues secondaires.

Réseau tertiaire : réseau d'égouts situé dans l'espace privé, au niveau des ménages ou du voisinage (le diamètre des canalisations décroît de primaire vers tertiaire).

Sanimarché : magasin de construction et de vente de toilettes préfabriquées géré par un opérateur économique local.

SanPlat (abréviation de *Sanitary Platform*, plateforme sanitaire) : type de dalle de toilette fabriquée à partir d'un moule dans lequel on coule du béton. Cette dalle est ensuite posée sur une fosse. Il s'agit d'un des modèles de dalles les plus répandus dans le monde.

Siccité : pourcentage de matière solide totale dans une eau usée ou une boue de vidange.

SWOT/FFOM : Strengths/Weaknesses/Opportunities/Threats ou Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces. Grille d'analyse du contexte (interne et externe) permettant de déterminer les options stratégiques à mettre en œuvre.

Taxe d'assainissement : taxe permettant de financer un service d'assainissement.

TCM : toilette à chasse manuelle.

WASH : *Water, Sanitation, Hygiene* ou Eau, assainissement et hygiène.